

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 08 JUILLET 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 30 juin 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Présidente.

***Présents** : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.*

***Absents excusés** : ROUX Noëlle donne pouvoir à BARRAL Jean Marie, DURAND Christian donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à PARIS Bruno, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, CEARD Audrey donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, COULOUMY Christian donne pouvoir à BERNARD BRUNEL Franck, DIDIER Alexandre donne pouvoir à EYMEOUD Chantal, GAMBAUDO Georges donne pouvoir à RAIZER Bernard, GOURLAIN Mireille, MARROU Jehanne, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre.*

RAPPORT N°2025/172 : Habitat : Avenant à la convention d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain

Vu la convention cadre Petites villes de demain valant Opération de revitalisation du territoire adoptée par la communauté de communes de Serre-Ponçon le 19 octobre 2023,

Vu la convention de délégation de compétence politique du logement cadre de vie en date du 31 janvier 2025,

Vu la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain en date du 25 février 2025,

Considérant la dynamique actuelle autour de cette opération et le nombre important de demandes enregistrées auprès de l'opérateur,

Considérant la nécessité de réévaluer les objectifs opérationnels et financiers de la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain,

Il est proposé d'approuver l'avenant à la convention d'OPAH-RU.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITÉ** :

- **D'APPROUVER** ce projet d'avenant à la convention d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer cet avenant ainsi que les pièces nécessaires au suivi et à la mise en œuvre de celui-ci.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOUD